

## Déchargement des camions citerne contenant du ciment



### Notice de sécurité

Lors du déchargement des camions citerne, il y a des risques pour le chauffeur et pour le personnel du client. Dans cette notice de sécurité, les risques sont identifiés et des mesures sont décrites afin de diminuer ces risques. Elle comprend également des recommandations sur le comportement du chauffeur lors du déchargement chez le client.

### Recommandations



Portez vos lunettes de sécurité



Portez des gants en manipulant le couvercle de la citerne



Utilisez un masque anti-poussière dans des conditions poussiéreuses



Portez une protection auditive en cas de conditions bruyantes



Portez votre casque de sécurité



Portez des chaussures de sécurité



Portez des vêtements protégeant le corps



Portez une veste réfléchissante

- Evitez le laisser tourner au ralenti le moteur trop longtemps.
- Il est recommandé de prévoir un rince-œil dans votre cabine.
- Consultez la fiche de sécurité 'ciment'.

### Que faire en cas de :

#### Inhalation de ciment

- Mettre la victime à l'air frais.

#### Contact des yeux avec le ciment

- Rincez abondamment à l'eau claire, au moins 15 minutes, jusqu'à la disparition de l'irritation.
- Enlevez d'abord les verres de contact.

#### Ingestion de ciment

Rincez la bouche avec 2 à 3 verres d'eau.

#### Irritation de la peau

- Enlevez le ciment à l'eau et une serviette (papier).
- Rincez au moins 10 minutes à l'eau claire jusqu'à la disparition de l'irritation.
- Traitez éventuellement avec de la crème pour les mains.

#### Eczéma de ciment

- Consultez un médecin.

## Définition



Le camion citerne contenant du ciment est vidé par le point le plus bas de la citerne. Dans le cas d'un camion à citerne basculante, celle-ci est relevée à un angle d'environ 45°, dans le cas d'un camion à citerne horizontale, la citerne reste en position. Le chauffeur branche la citerne au silo de stockage du client par un tuyau de déchargement. La citerne est mise sous pression avec l'air de transport et le ciment est pompé de façon pneumatique dans le silo. Après déchargement, la citerne du camion à citerne basculante est remise à la position horizontale. Le tuyau de déchargement est ensuite déconnecté

## Risques

- Lésions et dégâts dus à la circulation ;
- Coincer, écraser ou couper des parties du corps ;
- Blessures graves suite à une chute du camion ;
- Dégâts lors de la montée de la citerne basculante ;
- Pollution et émanation de poussières suite à une fuite ou le désaccouplement imprévu du tuyau de déchargement ;
- Blessures ou dégâts par le désaccouplement imprévu du tuyau de déchargement ;
- Lésions aux yeux suite au contact avec de la poussière de ciment ;
- Lésions ou dégâts lors du déchargement dans un silo mal dimensionné ou un silo mal entretenu.

## Règles de sécurité

- Interdiction d'entrer dans les installations du client sous l'influence d'alcool ou de drogue.
- Interdiction d'amener des enfants ou d'autres visiteurs dans les installations du client.
- Présentez-vous auprès du responsable sur place, dès votre arrivée.
- Respectez les règles de la circulation de l'entreprise, e.a. la vitesse maximale autorisée.
- Informez-vous sur les règles de sécurité locales en vigueur et respectez-les.
  
- Garez-vous à l'endroit indiqué et déchargez dans le silo qu'on vous indique.
- Le chauffeur juge si le stationnement et le déchargement peuvent se faire de façon adéquate.
- Mettez votre frein à main avant de quitter votre cabine.
- Contrôlez la hauteur disponible avant de lever la citerne du camion basculant.
  
- Portez toujours votre casque et vos chaussures de sécurité lors des activités de déchargement.
- Branchez correctement les tuyaux de déchargement et serrez la gâche.
- Le chauffeur doit surveiller toute la procédure de déchargement derrière le camion.
- A la vidange de la citerne, évacuez la surpression de façon contrôlée via le silo.
  
- Rincez abondamment les yeux en cas de contact des yeux avec de la poussière de ciment (utilisez le rince-œil).
- Toute anomalie, incident ou situation à risque doit être rapporté par le chauffeur auprès de son supérieur et auprès du responsable sur place.